



Retranscription basée sur la vélotypie assurée par la société Le Messageur. Issu du travail de transcription en direct par un interprète de l'écrit, ce document peut comporter des approximations

Ouverture des rencontres par Cécile Duret-Masurel, directrice adjointe, DRAC Bretagne

Je suis contente et honorée d'ouvrir ces deux journées de rencontres sur le rôle des bibliothèques dans l'accès à la lecture. Plus de 400 personnes sont inscrites, et il y a actuellement 160 personnes qui sont connectées. Cela témoigne d'un intérêt marqué pour les enjeux de maîtrise de la langue française et de lutte contre la précarité linguistique.

C'est également le signe d'une reconnaissance très forte du rôle et de la responsabilité des bibliothèques en la matière. Il s'agit, pendant deux jours, de mettre en lumière les initiatives portées par les bibliothèques françaises afin d'accompagner les personnes avec des difficultés linguistiques. Que ça soit les personnes en situation d'illettrisme, les personnes en cours d'alphabétisation, le Français langue étrangère (FLE), et les personnes empêchées pour des raisons diverses. C'est également l'occasion de partager des connaissances, des pratiques professionnelles, de susciter des échanges, même à distance, de faire naître de nouveaux projets et de diffuser nationalement, vous êtes nombreux de tous les coins de France, les problématiques de l'accès à la lecture et à la langue française.

Ces journées sont organisées par Livre et lecture en Bretagne, en partenariat avec la Bibliothèque des Champs libres de Rennes Métropole. Elles ont bénéficié du soutien du ministère de la Culture, de la délégation à la langue française et aux langues de France. Au titre de l'appel à projets "action culturelle et langue française", le soutien de Claire Extramiana a été essentiel, je l'en remercie. Je tiens à remercier les membres du collectif de travail qui a élaboré le contenu de ces deux jours. Ils sont nombreux.

Je voudrais les citer : Malik Diallo, Christelle Ascoet et Rémi Nouvène pour la Bibliothèque des Champs libres, Jean Rémi François qui est responsable de la commission accessibilité de l'ABF et directeur de la Bibliothèque départementale des Ardennes, Enora Oul'Chen pour la DRAC Bretagne et Vanessa Van Atten, Claire Extramiana pour la DGLFLF, Armelle Delample pour L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme et l'équipe de livre et lecture en Bretagne, notamment Lucile Renaud, Annaëlle Toussaere, Maylis Affilé et Delphine Katrantzis et Mathieu Ducoudray son directeur.

Cela s'inscrit dans les politiques du ministère de la Culture dans le développement de la lecture et l'accessibilité des bibliothèques publiques. Vous le savez sans doute, le ministère est aujourd'hui très attentif à la question des publics, plus que dans le passé, ou du moins différemment, comme en

témoignent les évolutions récentes de son organisation avec l'apparition d'une nouvelle direction consacrée aux questions des publics et des territoires, ou encore d'autres dispositifs, d'autres objectifs, plutôt, la priorité réaffirmée en faveur du 100 % ou la mise en place du Pass culture. Cette question du public et de leur place dans les bibliothèques est centrale dans la politique conduite par le ministère en matière de lecture publique.

Parmi ces publics, le ministère de la Culture porte une attention particulière au public jeune comme public empêché, avec des objectifs pluriels, de développer le goût de la lecture et ce qui en découle. Également, renforcer la maîtrise du français et lutter contre l'illettrisme, ces deux derniers objectifs, nous en connaissons l'importance pour l'expression individuelle, la réussite scolaire des individus, leur intégration sociale et professionnelle, l'exercice de la citoyenneté, cela constitue des axes de travail important pour le ministère de la Culture. L'appel à projets "action culturelle et langue française" est l'un des outils que le ministère de la Culture, mais aussi service de ces objectifs.

Il permet de soutenir une grande diversité de projets soutenant les formes de médiation particulière adaptée aux personnes ayant une maîtrise insuffisante du français, c'est co-construit par les professionnels de la culture.

Ces objectifs sont très largement partagés par d'autres services de l'État et des collectivités territoriales. Elles appuient sur une variété d'opérateurs, au premier rang desquels figurent les publics, premier réseau culturel de proximité que la crise sanitaire a sans doute particulièrement mise en lumière.

Je voudrais enfin souligner, pour conclure mon propos, que ce n'est pas un hasard si ces rencontres nationales se tiennent en Bretagne. Elles sont portées par des structures bretonnes. La Bretagne est reconnue pour son dynamisme en matière de lecture publique et le rôle moteur qu'elle joue sur les questions d'accessibilité à la lecture.

On peut citer le rôle très actif de Livre et lecture en Bretagne qui développe un axe fort pour les publics éloignés de la lecture. C'est l'origine en 2013 du dispositif Facile à lire pour les bibliothèques. Plus récemment, Livre et lecture a mis en place des groupes de travail régionaux sur la dyslexie, cela aboutit à la mise à disposition de nombreux outils.

Les collectivités territoriales bretonnes sont particulièrement engagées pour la mise en accessibilité de la bibliothèque, il y a beaucoup de bibliothèques qui développent ce dispositif Facile à lire, ou encore l'engagement croissant des collectivités dans l'élaboration d'un schéma d'accessibilité à la lecture publique. Il me reste à vous souhaiter de très belles rencontres sur ces deux jours, de belles découvertes et je laisse la parole à l'intervenant suivant. Je vous remercie.